

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le quatrième trimestre de 2023 et l'exercice clos le 30 décembre 2023

Loblaw a ouvert 31 nouveaux magasins Maxi et No Frills en 2023, permettant ainsi à des centaines de milliers de Canadiens de plus de bénéficier à la fois de prix plus bas et de davantage de valeur. Les produits ont augmenté de 3,7 % au quatrième trimestre, tandis que le bénéfice net s'est accru de 2,3 %.

BRAMPTON, ONTARIO, le 22 février 2024 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le quatrième trimestre clos le 30 décembre 2023¹⁾ et la publication de son Rapport annuel de 2023. Le Rapport annuel comprend les états financiers audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2023.

À nouveau ce trimestre, Loblaw a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle a su maintenir le cap sur l'excellence en matière de vente au détail. La proposition de valeur de la société, ses marques contrôlées et ses offres personnalisées PC Optimum^{MC} n'ont cessé de trouver écho auprès des clients en quête de qualité et de valeur, ce qui s'est traduit par une hausse de l'achalandage et une croissance soutenue des parts de marché dans le secteur de l'alimentation au détail. Une fois de plus, la société a enregistré un taux d'inflation interne du prix des denrées inférieur à l'IPC du secteur de l'alimentation au Canada pour le trimestre, ce qui témoigne de l'impact de ses investissements soutenus en matière de valeur. En outre, la société a ouvert huit magasins à escompte Maxi et No Frills au quatrième trimestre. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a reflété la vigueur soutenue des ventes de produits de beauté offerts à l'avant du magasin, ainsi que les fortes ventes de produits contre la toux et le rhume. Les Canadiens ont réagi très favorablement à la commodité et à la qualité des soins prodigués au sein des 74 emplacements de soins cliniques en pharmacie inaugurés par la société, ce qui s'est traduit par une forte croissance des nouveaux services de santé offerts par des pharmaciens. L'excellence sur le plan opérationnel constatée dans l'ensemble des activités de la société a favorisé la croissance du chiffre d'affaires, permis l'obtention d'améliorations successives au niveau de la réduction des pertes et assuré le maintien d'une gestion rigoureuse des coûts, ce qui a contribué à l'augmentation du bénéfice. Forte de sa stratégie, de ses actifs inégalés et de son équipe dévouée, Loblaw est bien positionnée pour répondre aux besoins des Canadiens aujourd'hui et dans les années à venir.

« Nous sommes heureux d'avoir enregistré un autre exercice marqué par des résultats opérationnels et financiers stables qui témoignent de l'importance que nous accordons à l'excellence en matière de vente au détail, a déclaré Per Bank, Président et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée. Les Canadiens continuent de reconnaître la valeur et le service hors pair que nous offrons dans l'ensemble de notre réseau, ce qui est une source de fierté pour les 220 000 collègues qui en assurent la prestation jour après jour. »

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023

- Les produits se sont établis à 14 531 millions de dollars, en hausse de 524 millions de dollars, ou 3,7 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est chiffré à 14 157 millions de dollars, en hausse de 463 millions de dollars, ou 3,4 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaws) a augmenté de 2,0 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 4,6 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 1,7 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant progressé de 8,0 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a augmenté de 14,6 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 943 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 8,3 %.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 1 633 millions de dollars, pour une augmentation de 140 millions de dollars, ou 9,4 %.
- La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ du secteur Vente au détail s'est établie à 31,1 %, ce qui représente une hausse de 50 points de base.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 541 millions de dollars, en hausse de 12 millions de dollars, ou 2,3 %.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,72 \$, ce qui représente une augmentation de 0,10 \$, ou 6,2 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est élevé à 630 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 55 millions de dollars, ou 9,6 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 2,00 \$, en hausse de 0,24 \$, ou 13,6 %.
- Les dépenses d'investissement nettes se sont établies à 494 millions de dollars, ce qui reflète des dépenses d'investissement brutes de 676 millions de dollars, déduction faite du produit de 182 millions de dollars tiré de la cession d'immeubles.
- La société a racheté aux fins d'annulation 4,1 millions d'actions ordinaires à un coût de 494 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 512 millions de dollars.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS ANNUELS DE 2023

- Les produits se sont établis à 59 529 millions de dollars, en hausse de 3 025 millions de dollars, ou 5,4 %.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 3,9 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 5,4 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique s'est établi à environ 3,3 milliards de dollars, soit une progression de 10,7 %.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 2 088 millions de dollars, en hausse de 179 millions de dollars, ou 9,4 %.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est élevé à 6,52 \$, ce qui représente une augmentation de 0,77 \$, ou 13,4 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 2 480 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 217 millions de dollars, ou 9,6 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est élevé à 7,75 \$, en hausse de 0,93 \$, ou 13,6 %.
- Les dépenses d'investissement nettes se sont établies à 1 788 millions de dollars, ce qui reflète des dépenses d'investissement brutes de 2 109 millions de dollars, déduction faite du produit de 321 millions de dollars tiré de la cession d'immeubles.
- La société a racheté aux fins d'annulation 14,5 millions d'actions ordinaires à un coût de 1 729 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 1 694 millions de dollars.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société par secteur.

	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	14 157 \$	487 \$	(113) \$	14 531 \$	13 694 \$	417 \$	(104) \$	14 007 \$
Marge brute ²⁾	4 409 \$	377 \$	(113) \$	4 673 \$	4 188 \$	336 \$	(104) \$	4 420 \$
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	31,1 %	s.o.	— %	32,2 %	30,6 %	s.o.	— %	31,6 %
Résultat d'exploitation	843 \$	100 \$	— \$	943 \$	810 \$	61 \$	— \$	871 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	981	87	—	1 068	880	61	—	941
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 532 \$	101 \$	— \$	1 633 \$	1 418 \$	75 \$	— \$	1 493 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,8 %	s.o.	— %	11,2 %	10,4 %	s.o.	— %	10,7 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	156 \$	39 \$	— \$	195 \$	144 \$	28 \$	— \$	172 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	156	39	—	195	144	28	—	172
Bénéfice avant impôt sur le résultat	687 \$	61 \$	— \$	748 \$	666 \$	33 \$	— \$	699 \$
Impôt sur le résultat				188 \$				181 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾				224				205
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				16 \$				(14) \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				3				3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				541 \$				529 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾				630				575
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				1,72 \$				1,62 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)				2,00 \$				1,76 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)				314,9				327,4

	2023 (52 semaines)				2022 (52 semaines)			
Pour les exercices clos le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total
Produits	58 345 \$	1 540 \$	(356) \$	59 529 \$	55 492 \$	1 338 \$	(326) \$	56 504 \$
Marge brute ²⁾	18 083 \$	1 310 \$	(356) \$	19 037 \$	17 165 \$	1 137 \$	(326) \$	17 976 \$
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	31,0 %	s.o.	— %	32,0 %	30,9 %	s.o.	— %	31,8 %
Résultat d'exploitation	3 500 \$	204 \$	— \$	3 704 \$	3 260 \$	82 \$	— \$	3 342 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	4 012	228	—	4 240	3 690	193	—	3 883
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	6 361 \$	286 \$	— \$	6 647 \$	5 939 \$	242 \$	— \$	6 181 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,9 %	s.o.	— %	11,2 %	10,7 %	s.o.	— %	10,9 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	660 \$	143 \$	— \$	803 \$	599 \$	84 \$	— \$	683 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	660	143	—	803	610	84	—	694
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	2 840 \$	61 \$	— \$	2 901 \$	2 661 \$	(2) \$	— \$	2 659 \$
Impôt sur le résultat				714 \$				665 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾				858				841
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				87 \$				73 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				12				12
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				2 088 \$				1 909 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾				2 480				2 263
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				6,52 \$				5,75 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)				7,75 \$				6,82 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)				320,0				331,7

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

	2023 (12 semaines)		2022 (12 semaines)		2023 (52 semaines)		2022 (52 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables						
Secteur de l'alimentation au détail	9 774 \$	2,0 %	9 514 \$	8,4 %	41 188 \$	3,9 %	39 398 \$	4,7 %
Secteur des pharmacies au détail	4 383	4,6 %	4 180	8,7 %	17 157	5,4 %	16 094	6,9 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 099	8,0 %	1 941	5,4 %	8 642	6,8 %	7 944	5,7 %
Produits de l'avant du magasin	2 284	1,7 %	2 239	11,5 %	8 515	4,2 %	8 150	8,2 %

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 157 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 463 millions de dollars, ou 3,4 %.
 - Pour le secteur de l'alimentation au détail (Loblaws), le chiffre d'affaires s'est chiffré à 9 774 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 2,0 % (8,4 % en 2022).
 - L'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 4,9 % (11,2 % en 2022), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
 - Pour le secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix), le chiffre d'affaires s'est établi à 4 383 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 4,6 % (8,7 % en 2022), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 8,0 % (5,4 % en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin affichant une hausse de 1,7 % (11,5 % en 2022).
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,4 % (2,2 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,4 % (2,3 % en 2022).
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 843 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 33 millions de dollars, ou 4,1 %.
- La marge brute²⁾ s'est établie à 4 409 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 221 millions de dollars, ou 5,3 %. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ s'est élevée à 31,1 % au quatrième trimestre de 2023, ce qui est comparable à celle de l'exercice complet, qui s'est établie à 31,0 %, et a augmenté de 50 points de base comparativement à celle inscrite au quatrième trimestre de 2022 (baisse de 30 points de base en 2022). Cette hausse s'explique par les activités promotionnelles à forte intensité qui avaient été menées au cours de l'exercice précédent et par l'intensification des activités de fret externe, partiellement contrebalancées par l'augmentation des pertes.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 1 532 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 114 millions de dollars, ou 8,0 %, en raison d'une augmentation de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, en hausse de 10 points de base, du fait de l'incidence, d'un exercice à l'autre, des coûts de main-d'œuvre engagés, y compris les charges liées à la ratification des conventions collectives, ce qui a été compensé en partie par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 666 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 13 millions de dollars, ou 2,0 %, en raison essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et des actifs liés aux technologies de l'information (« TI »), d'un amortissement accéléré de 7 millions de dollars attribuable à l'optimisation du réseau, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») de 115 millions de dollars (115 millions de dollars en 2022).
- Au quatrième trimestre de 2023 et pour l'exercice complet, la société a comptabilisé des charges respectives de 25 millions de dollars et de 70 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 7 millions de dollars et de 24 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges. La société a finalisé des plans pour 2024 qui devraient entraîner la conversion de 30 magasins Provigo du Québec en magasins à escompte Maxi. Les charges liées aux conversions de magasins seront inscrites à mesure qu'elles sont engagées et devraient inclure des coûts liés au matériel, des indemnités de départ, des coûts liés aux contrats de location et d'autres coûts, et elles ne seront pas considérées comme étant un élément d'ajustement.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 487 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 70 millions de dollars, ou 16,8 %. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile^{MC}, à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit ainsi qu'à l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 61 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 28 millions de dollars, ou 84,8 %. L'amélioration est attribuable essentiellement à l'augmentation des produits dont il est question plus haut, à la diminution des coûts d'exploitation, y compris les avantages associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard, et à une déduction partielle de certaines charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») comptabilisées au deuxième trimestre de 2023. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des radiations contractuelles et des coûts du programme de fidélisation attribuable à la progression du portefeuille de cartes de crédit, par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues et par l'augmentation des coûts de financement attribuable à une hausse des taux d'intérêt.

MISE À JOUR RELATIVEMENT À LA STRATÉGIE ET PERSPECTIVES³⁾

Mise à jour relativement à la stratégie Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent solides et bien positionnés, alors que les pressions économiques continuent à inciter encore les consommateurs en quête de davantage de valeur à se tourner vers ses bannières. Grâce à des actifs de premier plan, la société continue à répondre aux besoins courants des consommateurs en matière d'alimentation, de santé et de bien-être, conformément à la raison d'être de Loblaw qui consiste à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}. Dans un contexte en constante évolution, la société continuera de se concentrer en 2024 sur trois piliers stratégiques : faire preuve d'excellence en matière de vente au détail, générer de la croissance et investir en vue de l'avenir.

Excellence en matière de vente au détail Loblaw crée de la valeur grâce à l'exécution rigoureuse de ses principales activités de vente au détail et en tirant parti de son envergure et de ses actifs stratégiques. Cette excellence en matière de vente au détail repose sur des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités qui contribuent à la croissance du chiffre d'affaires, à l'optimisation des marges brutes et à la réduction des coûts d'exploitation. La société continue à mettre l'accent sur les opportunités stratégiques en matière d'approvisionnement afin d'assurer une plus grande fiabilité, d'améliorer la sélection de produits et de réaliser des économies d'échelle au sein de son réseau de magasins d'alimentation et de pharmacies. En tirant parti de son programme de fidélisation et des transactions effectuées par ses clients dans les secteurs de l'alimentation, de la pharmacie, des vêtements et des services financiers, et dont le nombre dépasse le milliard, Loblaw accroîtra l'efficacité de ses promotions tout en offrant aux Canadiens une valeur personnalisée et un service inégalé. La société continuera à investir et à améliorer son réseau de vente au détail afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle et d'accroître sa rentabilité globale. La division des magasins Escompte sera notamment mise à l'avant-plan alors que Loblaw entend étendre la présence des bannières No Frills et Maxi à davantage de collectivités et de quartiers partout au pays. L'engagement de la direction à l'égard de l'excellence en matière de vente au détail dans les secteurs de l'alimentation et des pharmacies, combiné à un sentiment d'urgence, est centré sur la livraison d'un rendement solide et soutenu sur les plans opérationnel et financier.

Générer de la croissance Loblaw continue d'investir dans des secteurs de croissance ciblés afin de diversifier encore davantage son portefeuille d'actifs et de bénéficier d'un plus grand avantage concurrentiel. L'un des aspects prioritaires qui permet à Loblaw de se démarquer est sa capacité à rejoindre les clients au moyen d'une gamme d'actifs numériques exclusifs, soit les Services numériques Loblaw (dont PC Express), Accélération et *PC Optimum*, le plus solide programme de fidélisation au Canada. La société compte concentrer ses efforts sur l'optimisation de ces plateformes dans chacun de ses secteurs d'activité ainsi que sur l'amélioration de l'expérience client et des fonctionnalités. Le programme de fidélisation *PC Optimum* continue notamment d'évoluer grâce à davantage d'offres personnalisées percutantes et à des promotions plus efficaces, dans le but de favoriser la fidélisation et d'accroître la part du portefeuille des clients détenue par la société.

Investir en vue de l'avenir Loblaw continuera à investir dans la modernisation et l'automatisation de sa chaîne d'approvisionnement ainsi que dans l'expansion de son réseau de vente au détail. Ces investissements seront financés en partie par le produit tiré des cessions de biens immobiliers. Loblaw continuera à investir dans sa stratégie en matière de soins de santé connectés dans le but d'élargir la portée de son écosystème dans le secteur de la santé en mettant les patients en contact avec un réseau incomparable de pharmacies, de professionnels de la santé et de solutions technologiques. Les pharmacies assumeront un rôle de plus en plus important dans la prestation des soins offerts aux Canadiens grâce à l'élargissement de leur champ d'exercice et à l'augmentation du nombre de cliniques gérées par des pharmaciens.

Perspectives³⁾ Loblaw fera preuve d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 entier, la société s'attend à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,8 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

En 2023, Loblaw a maintenu son engagement visant à lutter contre les changements climatiques et à faire progresser l'équité sociale. La société a dévoilé un ambitieux plan de réduction des émissions de Scope 3 et a réussi à intensifier ses efforts de lutte contre les déchets plastiques et le gaspillage alimentaire. Dans la foulée de son engagement visant à devenir l'employeur le plus inclusif au Canada, Loblaw a mis en œuvre divers programmes, notamment des mesures d'adaptation à certaines pratiques culturelles, un programme de soutien complet destiné aux parents n'ayant pas donné naissance et des modalités de travail flexible, le tout afin d'offrir un milieu de travail favorisant la diversité et l'inclusion. Parallèlement, Loblaw est demeurée fidèle à son engagement visant à soutenir la santé et le bien-être des femmes et des enfants des quatre coins du pays par l'entremise de différentes initiatives.

La société a sollicité la participation collaborative de ses fournisseurs de marques nationales afin de réduire les emballages faits de plastique par l'adoption des Règles d'or de la conception du Consumer Goods Forum. Elle a également apporté plus de précisions sur son plan ambitieux visant à atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2050. Ce plan prévoit un nouvel engagement consistant à inciter les principaux fournisseurs à établir des objectifs de réduction du carbone conformes à l'initiative Science Based Targets (« SBTi »). La société a dépassé le seuil de conformité de 60 % en matière d'emballages faits de plastique recyclable ou réutilisable pour ses produits de marques contrôlées et ceux emballés en magasin.

En appui à l'équité sociale, la société a fait don de plus de 20 millions de kilos de denrées à des organismes et des banques alimentaires, et versé près de 180 millions de dollars à des programmes de bienfaisance partout au pays. La société a atteint tous ses objectifs de représentation interne pour 2023 et aidé la Fondation pour les enfants le Choix du Président à nourrir plus de 990 000 enfants, ce qui la rapproche sans équivoque de l'atteinte de son objectif de nourrir un million d'enfants par année d'ici 2025. En 2023, la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MD} a versé près de 1 million de dollars à l'association Women's Health Collective Canada, dont l'objectif est d'offrir des ressources et d'amasser des fonds afin de sensibiliser la population aux lacunes bien présentes au niveau de la recherche en matière de soins de santé des femmes.

En 2023, Loblaw a rehaussé ses normes en termes de transparence en matière d'ESG en mettant en œuvre plusieurs nouvelles initiatives. En plus de son processus de reddition de compte mis en place il y a plusieurs années déjà, la société a entrepris de divulguer davantage d'éléments, tels que le questionnaire sur l'eau du Carbon Disclosure Project. La société a également confié à un cabinet indépendant de renom spécialisé dans le droit du travail et de la personne, le mandat de réaliser une étude d'impact sur les droits de la personne en lien avec la production de brocoli et de chou-fleur au Mexique, aux États-Unis et au Canada, pays auprès desquels la société s'approvisionne.

Afin de démontrer notre engagement à être conformes au cadre élaboré par l'International Sustainability Standards Board (« ISSB ») et de fournir des informations plus pertinentes et en temps opportun à nos parties prenantes, nous avons le plaisir de publier en primeur un aperçu de notre [reddition de compte en matière d'ESG pour 2023](#).

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Pour l'exercice complet, la société a racheté 14,5 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation à un coût de 1 729 millions de dollars.

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le communiqué de presse de 2023 renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du communiqué de presse de 2023, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés et sectoriels » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2023 et à la rubrique 4, « Risques », de sa notice annuelle 2023 pour l'exercice clos le 30 décembre 2023.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du quatrième trimestre de 2023, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} avril 2024 aux actionnaires inscrits le 15 mars 2024
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 31 mars 2024 aux actionnaires inscrits le 15 mars 2024

EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »), elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Le tableau qui suit présente sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾
BAIIA	1 623 \$	10 \$	1 633 \$	1 538 \$	(45) \$	1 493 \$
Résultat d'exploitation	943 \$	125 \$	1 068 \$	871 \$	70 \$	941 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	195	—	195	172	—	172
Bénéfice avant impôt sur le résultat	748 \$	125 \$	873 \$	699 \$	70 \$	769 \$
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	188	36	224	181	24	205
Participations ne donnant pas le contrôle	16	—	16	(14)	—	(14)
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	3	—	3	3	—	3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	541 \$	89 \$	630 \$	529 \$	46 \$	575 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,72 \$	0,28 \$	2,00 \$	1,62 \$	0,14 \$	1,76 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	314,9	—	314,9	327,4	—	327,4

Pour les exercices clos le 30 décembre 2023 et
le 31 décembre 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2023 (52 semaines)			2022 (52 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾
BAlIA	6 610 \$	37 \$	6 647 \$	6 137 \$	44 \$	6 181 \$
Résultat d'exploitation	3 704 \$	536 \$	4 240 \$	3 342 \$	541 \$	3 883 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	803	—	803	683	11	694
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 901 \$	536 \$	3 437 \$	2 659 \$	530 \$	3 189 \$
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	714	144	858	665	176	841
Participations ne donnant pas le contrôle	87	—	87	73	—	73
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	12	—	12	12	—	12
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	2 088 \$	392 \$	2 480 \$	1 909 \$	354 \$	2 263 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	6,52 \$	1,23 \$	7,75 \$	5,75 \$	1,07 \$	6,82 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	320,0	—	320,0	331,7	—	331,7

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et
le 31 décembre 2022
(en millions de dollars canadiens)

	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (52 semaines)	2022 (52 semaines)
Résultat d'exploitation	943 \$	871 \$	3 704 \$	3 342 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	115 \$	115 \$	499 \$	497 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	14	11	16	(5)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	9	(6)	9	(6)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	16
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(50)	(12)	(57)
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(13)	—	24	111
Éléments d'ajustement	125 \$	70 \$	536 \$	541 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾	1 068 \$	941 \$	4 240 \$	3 883 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	195 \$	172 \$	803 \$	683 \$
Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾	195 \$	172 \$	803 \$	694 \$
Impôt sur le résultat	188 \$	181 \$	714 \$	665 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	36 \$	24 \$	144 \$	143 \$
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	33
Éléments d'ajustement	36 \$	24 \$	144 \$	176 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat²⁾	224 \$	205 \$	858 \$	841 \$

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles et annuelles, qui ont été tirées des états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2023, lesquels ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations à fournir aux termes des normes IFRS de comptabilité; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le Rapport annuel de 2023 de la société, qui est disponible sous l'onglet Investisseurs du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, et à l'adresse sedarplus.ca.

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	30 décembre 2023 (12 semaines)	31 décembre 2022 (12 semaines)	30 décembre 2023 (52 semaines)	31 décembre 2022 (52 semaines)
Produits	14 531 \$	14 007 \$	59 529 \$	56 504 \$
Coût des ventes	9 858	9 587	40 492	38 528
Frais de vente et charges générales et administratives	3 730	3 549	15 333	14 634
Résultat d'exploitation	943 \$	871 \$	3 704 \$	3 342 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	195	172	803	683
Bénéfice avant impôt sur le résultat	748 \$	699 \$	2 901 \$	2 659 \$
Impôt sur le résultat	188	181	714	665
Bénéfice net	560 \$	518 \$	2 187 \$	1 994 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	544 \$	532 \$	2 100 \$	1 921 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	(14)	87	73
Bénéfice net	560 \$	518 \$	2 187 \$	1 994 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)				
De base	1,73 \$	1,63 \$	6,59 \$	5,82 \$
Dilué	1,72 \$	1,62 \$	6,52 \$	5,75 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	311,7	323,8	316,7	328,1
Dilué	314,9	327,4	320,0	331,7

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 488 \$	1 608 \$
Placements à court terme	464	326
Créances	1 298	1 199
Créances sur cartes de crédit	4 132	3 954
Stocks	5 820	5 855
Charges payées d'avance et autres actifs	324	353
Actifs détenus en vue de la vente	52	81
Total des actifs courants	13 578 \$	13 376 \$
Immobilisations corporelles	6 346	5 696
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 662	7 409
Immeubles de placement	53	60
Immobilisations incorporelles	5 994	6 505
Goodwill	4 349	4 323
Actifs d'impôt différé	125	86
Autres actifs	872	692
Total des actifs	38 979 \$	38 147 \$
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire	13 \$	8 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 324	6 218
Passif au titre de la fidélisation	123	180
Provisions	115	110
Impôt sur le résultat à payer	240	195
Dépôts à vue de clients	166	125
Dette à court terme	850	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 191	727
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 455	1 401
Participation des pharmaciens propriétaires	370	434
Total des passifs courants	10 847 \$	10 098 \$
Provisions	123	109
Dette à long terme	6 661	7 056
Obligations locatives	8 003	7 714
Passifs d'impôt différé	1 132	1 279
Autres passifs	594	435
Total des passifs	27 360 \$	26 691 \$
Capitaux propres		
Capital social	6 477 \$	6 686 \$
Résultats non distribués	4 816	4 461
Surplus d'apport	136	122
Cumul des autres éléments du résultat global	35	30
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 464 \$	11 299 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	155	157
Total des capitaux propres	11 619 \$	11 456 \$
Total des passifs et des capitaux propres	38 979 \$	38 147 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	30 décembre 2023 (12 semaines)	31 décembre 2022 (12 semaines)	30 décembre 2023 (52 semaines)	31 décembre 2022 (52 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	560 \$	518 \$	2 187 \$	1 994 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat	188	181	714	665
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	195	172	803	683
Ajustements au titre des immeubles de placement	9	(6)	9	(6)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	680	667	2 906	2 795
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	16	26	17	34
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	25	4	50	1
Variation des provisions	7	(34)	19	(6)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	28	44	(9)	(490)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut	(211)	(279)	(228)	(512)
Impôt sur le résultat payé	(143)	(155)	(917)	(439)
Intérêts perçus	6	7	24	38
Autres	45	3	79	(2)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 405 \$	1 148 \$	5 654 \$	4 755 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(548) \$	(540) \$	(1 665) \$	(1 152) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(91)	(111)	(407)	(419)
Cession (acquisition) de placements à court terme	131	(32)	(138)	138
Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise	—	—	—	(813)
Diminution des dépôts de garantie	—	250	—	—
Produit de la sortie d'actifs	182	52	321	164
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	2	2	17	15
(Acquisition) cession de placements à long terme	(31)	(70)	45	(180)
Autres	25	33	(18)	(121)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(330) \$	(416) \$	(1 845) \$	(2 368) \$
Activités de financement				
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	(9) \$	(8) \$	5 \$	(44) \$
Augmentation de la dette à court terme	200	100	150	250
Augmentation des dépôts à vue de clients	19	16	41	50
Dette à long terme				
Émise	155	304	833	1 818
Remboursée	(161)	(297)	(762)	(1 243)
Intérêts payés	(101)	(85)	(421)	(344)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(89)	(81)	(370)	(333)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(170)	(154)	(1 071)	(994)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(142)	(134)	(562)	(529)
Capital social ordinaire				
Émis	22	16	61	88
Racheté et détenu en fiducie	—	(75)	(72)	(138)
Racheté et annulé	(494)	(128)	(1 729)	(1 258)
Produit d'autres passifs financiers	—	—	115	15
Autres	(49)	(13)	(150)	(89)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(819) \$	(539) \$	(3 932) \$	(2 751) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 \$	1 \$	3 \$	(4) \$
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	260 \$	194 \$	(120) \$	(368) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 228	1 414	1 608	1 976
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 488 \$	1 608 \$	1 488 \$	1 608 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2023

Le Rapport annuel de 2023 de la société est disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedarplus.ca.

Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne

Vers le 28 février 2024, conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (connue sous le nom de *Loi sur l'esclavage moderne* du Canada), la société, certaines de ses filiales et George Weston Limitée déposeront publiquement leur premier Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne conjoint pour l'exercice 2023. Le Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne pourra être consulté en ligne sur le site Web de la société à loblaw.ca et sous son profil SEDAR+ à sedarplus.ca. Tous les actionnaires peuvent demander qu'un exemplaire papier du rapport leur soit envoyé, sans frais, en soumettant une demande par courriel à investor@loblaw.ca.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :	Personne-ressource pour les médias :
Roy MacDonald	Catherine Thomas
Vice-président, Relations avec les investisseurs	Vice-présidente, Communications
905-861-2243	416-844-2507
investor@loblaw.ca	pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 22 février 2024 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 023218#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2023 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedarplus.ca et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2023 de la société.
-

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total
Produits	14 157 \$	487 \$	(113) \$	14 531 \$	13 694 \$	417 \$	(104) \$	14 007 \$
Coût des ventes	9 748	110	—	9 858	9 506	81	—	9 587
Marge brute	4 409 \$	377 \$	(113) \$	4 673 \$	4 188 \$	336 \$	(104) \$	4 420 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 409 \$	377 \$	(113) \$	4 673 \$	4 188 \$	336 \$	(104) \$	4 420 \$

Pour les exercices clos le 30 décembre 2023 et le décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (52 semaines)				2022 (52 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations	Total
Produits	58 345 \$	1 540 \$	(356) \$	59 529 \$	55 492 \$	1 338 \$	(326) \$	56 504 \$
Coût des ventes	40 262	230	—	40 492	38 327	201	—	38 528
Marge brute	18 083 \$	1 310 \$	(356) \$	19 037 \$	17 165 \$	1 137 \$	(326) \$	17 976 \$
Montant ajusté de la marge brute	18 083 \$	1 310 \$	(356) \$	19 037 \$	17 165 \$	1 137 \$	(326) \$	17 976 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			544 \$			532 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			16			(14)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			195			172
Impôt sur le résultat			188			181
Résultat d'exploitation	843 \$	100 \$	943 \$	810 \$	61 \$	871 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	115 \$	— \$	115 \$	115 \$	— \$	115 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	14	—	14	11	—	11
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	9	—	9	(6)	—	(6)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(50)	—	(50)
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(13)	(13)	—	—	—
Éléments d'ajustement	138 \$	(13) \$	125 \$	70 \$	— \$	70 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	981 \$	87 \$	1 068 \$	880 \$	61 \$	941 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	666	14	680	653	14	667
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(115)	—	(115)	(115)	—	(115)
Montant ajusté du BAIIA	1 532 \$	101 \$	1 633 \$	1 418 \$	75 \$	1 493 \$

	2023 (52 semaines)			2022 (52 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les exercices clos le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			2 100 \$			1 921 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			87			73
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			803			683
Impôt sur le résultat			714			665
Résultat d'exploitation	3 500 \$	204 \$	3 704 \$	3 260 \$	82 \$	3 342 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	499 \$	— \$	499 \$	497 \$	— \$	497 \$
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	24	24	—	111	111
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	16	—	16	(5)	—	(5)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	9	—	9	(6)	—	(6)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	16	—	16
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(12)	—	(12)	(57)	—	(57)
Éléments d'ajustement	512 \$	24 \$	536 \$	430 \$	111 \$	541 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	4 012 \$	228 \$	4 240 \$	3 690 \$	193 \$	3 883 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 848	58	2 906	2 746	49	2 795
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(499)	—	(499)	(497)	—	(497)
Montant ajusté du BAIIA	6 361 \$	286 \$	6 647 \$	5 939 \$	242 \$	6 181 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Charges relatives (recouvrements relatifs) aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque le Choix du Président Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquent à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, la société a déduit 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du revenu du Canada.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, qui comprend les intérêts. En 2022, la Cour de l'impôt a rendu sa décision et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Après le 30 décembre 2023, la Cour d'appel fédérale a indiqué que l'appel sera entendu le 6 mars 2024.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités La société évalue les immeubles non exploités, qui sont des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente qui ont été transférés depuis les immeubles de placement, à leur juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles non exploités sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. L'établissement de la juste valeur au moyen de l'approche par le résultat tient compte d'hypothèses concernant les taux de location du marché pour des immeubles de taille et de condition similaires situés dans la même région géographique, du montant des coûts d'exploitation recouvrables aux termes des contrats conclus avec les locataires, du montant des coûts d'exploitation non recouvrables, des périodes d'inoccupation, des incitatifs à la prise à bail et des taux de capitalisation finaux. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Coûts de transaction liés à Lifemark Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark en 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 16 millions de dollars.

Charges de restructuration et autres recouvrements connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but d'assurer le maintien d'une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au quatrième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes. En 2022, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes de 15 millions de dollars. Les recouvrements comptabilisés en 2022 étaient essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au quatrième trimestre de 2023, la société n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (50 millions de dollars en 2022). En 2023, la société a comptabilisé un profit de 12 millions de dollars sur la vente d'immeubles non exploités (57 millions de dollars en 2022).

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (52 semaines)	2022 (52 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	195 \$	172 \$	803 \$	683 \$
Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	195 \$	172 \$	803 \$	694 \$

Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») En 2021, la Cour suprême du Canada a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotation reçus en lien avec cette affaire au premier trimestre de 2022, la société a déduit 35 millions de dollars des charges comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (52 semaines)	2022 (52 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 068 \$	941 \$	4 240 \$	3 883 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	195	172	803	694
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	873 \$	769 \$	3 437 \$	3 189 \$
Impôt sur le résultat	188 \$	181 \$	714 \$	665 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	36	24	144	143
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	33
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	224 \$	205 \$	858 \$	841 \$
Taux d'impôt effectif	25,1 %	25,9 %	24,6 %	25,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	25,7 %	26,7 %	25,0 %	26,4 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (52 semaines)	2022 (52 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	544 \$	532 \$	2 100 \$	1 921 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(12)	(12)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	541 \$	529 \$	2 088 \$	1 909 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	544 \$	532 \$	2 100 \$	1 921 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	89	46	392	354
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	633 \$	578 \$	2 492 \$	2 275 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(12)	(12)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	630 \$	575 \$	2 480 \$	2 263 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	314,9	327,4	320,0	331,7

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2023 (12 semaines)		2022 (12 semaines)		2023 (52 semaines)		2022 (52 semaines)	
Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	541 \$	1,72 \$	529 \$	1,62 \$	2 088 \$	6,52 \$	1 909 \$	5,75 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	85 \$	0,27 \$	83 \$	0,25 \$	367 \$	1,15 \$	365 \$	1,11 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	10	0,03	8	0,03	12	0,04	(4)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	6	0,02	(4)	(0,01)	6	0,02	(4)	(0,01)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(41)	(0,13)	(10)	(0,03)	(45)	(0,14)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	—	—	—	12	0,04
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	—	—	—	—	(14)	(0,04)
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	—	—	—	(42)	(0,13)
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(12)	(0,04)	—	—	17	0,05	86	0,25
Éléments d'ajustement	89 \$	0,28 \$	46 \$	0,14 \$	392 \$	1,23 \$	354 \$	1,07 \$
Montant ajusté	630 \$	2,00 \$	575 \$	1,76 \$	2 480 \$	7,75 \$	2 263 \$	6,82 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 495 \$	(131) \$	41 \$	1 405 \$	1 347 \$	(218) \$	19 \$	1 148 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	666	10	—	676	640	11	—	651
Intérêts payés ⁱ⁾	60	—	41	101	66	—	19	85
Paiements au titre de la location, montant net	257	—	—	257	233	—	—	233
Flux de trésorerie disponibles	512 \$	(141) \$	— \$	371 \$	408 \$	(229) \$	— \$	179 \$

Pour les exercices clos le 30 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (52 semaines)				2022 (52 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	5 480 \$	46 \$	128 \$	5 654 \$	5 133 \$	(444) \$	66 \$	4 755 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	2 069	40	—	2 109	1 538	33	—	1 571
Intérêts payés ⁱ⁾	293	—	128	421	278	—	66	344
Paiements au titre de la location, montant net	1 424	—	—	1 424	1 312	—	—	1 312
Flux de trésorerie disponibles	1 694 \$	6 \$	— \$	1 700 \$	2 005 \$	(477) \$	— \$	1 528 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de l'exercice à l'étude. Les dépenses d'investissement pour le quatrième trimestre de 2023 et l'exercice clos le 30 décembre 2023 incluent des paiements anticipés de 37 millions de dollars transférés aux immobilisations corporelles.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.